

Charte du self-service

1. Le compte Epicerio et le code d'accès Ecolock sont personnels et inaccessibles. Chaque utilisateur du self-service veille à maintenir un solde négatif de son compte soit aussi rare et limitée que possible.
 2. Chacun.e se désinfecte les mains à l'entrée et prend toute mesure nécessaire à la propreté et à la conservation des produits lors de leur manipulation.
 3. Chacun.e prend les produits les plus anciens d'abord.
 4. Aucune vente d'alcool n'est autorisée par la loi en mode self-service.
 5. Chacun.e laisse les rayons et les installations dans un état qui donne envie aux suivants de se servir.
 6. Chacun.e signale sans délai tout dégât à l'adresse : gerance@labrouette.ch ou par message au 078 621 01 71.
-

Avantages progressifs pour coopérateur.trice

Moins de 9 heures de travail sur 3 mois : accès Self 7j/7 + prix plein

Entre 9 et 18 heures sur 3 mois hors rattrapage : accès Self 7j/7 + rabais 10%

Plus de 18 heures et jusqu'à 27 heures sur 3 mois : accès Self 7j/7 + rabais 15%

Plus de 27 heures et plus sur 3 mois : accès Self 7j/7 + rabais 20%